

Inscriptions 2021-2022

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Protection des données

Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université de Haute-Alsace en qualité d'étudiant de l'établissement. Dans ce cadre, l'UHA de Mulhouse veille à la protection de votre vie privée dans le respect du règlement européen (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

En application de l'article 13 du RGPD, il est précisé que :

- L'Université de Haute-Alsace, représentée par son Président est responsable de ce traitement de données
- Le délégué à la protection des données désigné est joignable à l'adresse dpd@uha.fr ou par courrier postal :

A l'Att. Du Délégué à la protection des données
2, rue des Frères Lumière
68100 Mulhouse

Quelles données et pourquoi sont-elles collectées ?

La législation impose à l'UHA de mettre à disposition une information claire, intelligible et aisément accessible aux personnes concernées par le traitement de leurs données.

Informations générales

L'UHA utilise des données à caractère personnel vous concernant pour remplir sa mission d'intérêt public d'enseignement supérieur conformément à l'article 6 1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ce traitement est obligatoire, vous ne pouvez pas vous y opposer sauf à renoncer à suivre une formation à l'UHA.

Quelles informations sont collectées ?

Dans le cadre de votre inscription ou votre réinscription, il vous est demandé de nous donner certaines informations et pièces justificatives à travers différents espaces numériques (IA Primo, Réins et PJ web).

Les services de scolarité (centrale et au sein des composantes) collectent les catégories d'informations suivantes :

- identité (nom, prénom...)
- situation familiale (marié, pacsé, célibataire, filiation...)

- état civil (date et lieu de naissance)
- identification : INE candidat étudiants, n° Parcoursup pour les candidats bacheliers, n° d'immatriculation de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)
- photo d'identité (obligatoire pour édition de la carte campus, facultative pour toute autre utilisation)
- coordonnées (téléphone, adresse postale et électronique...)
- vie scolaire (cursus, diplômes...)
- informations d'ordre économique et financier (gestion des bourses...)
- statut spécifique (sportif de haut niveau...)

Dans l'objectif de minimisation des données collectées, lors de leur collecte certains éléments sont indiqués comme facultatifs ou nécessaires.

Il se peut que, pour respecter certaines obligations légales, d'autres informations soient nécessaires à la gestion administrative et financière de votre dossier. Ces éléments étant à la marge, ils ne sont pas listés ici, mais vous serez justifiés individuellement au moment de la collecte.

Pourquoi sont-elles collectées ?

Le traitement de données vous concernant permet aux services de la scolarité et de la formation de valider votre inscription ou votre réinscription et de gérer votre cursus.

La communication par vos soins de ces données est obligatoire, dans le cadre de l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants, du parcours doctoral et des doctorants. Un défaut de réponse pourrait être de nature à ne pas permettre de finaliser votre inscription. Ce traitement de données à caractère personnel a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'UHA.

Les finalités sont les suivantes :

L'inscription administrative :

- La gestion des inscriptions administratives
- La gestion des droits de scolarité (paiement, volet comptable, remboursement)
- Les justificatifs des droits (pièce d'identité, CVEC)
- La réinscription des étudiants et doctorants
- La fiabilisation des données par l'aide au pilotage
- La création d'un compte informatique personnel, vous attribuant notamment une adresse électronique institutionnelle et un accès aux services informatiques de l'établissement (Espace numérique de travail).
- La délivrance des cartes d'étudiant pour les nouveaux-entrants.
- L'inscription à des programmes internationaux (ex. programme Erasmus).

Le suivi administratif de votre scolarité :

- La planification des cours
- La gestion des transferts
- La gestion des remboursements (boursiers...)
- La gestion de l'assiduité
- La gestion des bourses
- La gestion de votre cursus (par exemple changement de parcours/formation...)
- L'aménagement des études (handicap, sportif de haut niveau, césure...).

La gestion de votre scolarité :

- L'inscription pédagogique
- L'organisation des enseignements
- L'organisation des examens et des jurys, la collecte des notes, la gestion des épreuves de rattrapage
- La délivrance des relevés de notes et attestations de réussite
- La délivrance du diplôme
- La gestion de votre cursus à l'étranger (programmes internationaux).

La gestion de la statistique, des enquêtes institutionnelles internes et externes :

Evaluation des enseignements, remontées ministérielles de données type « enquête SISE », etc.

Partage ou transfert des données vers d'autres entités

Sont destinataires des données vous concernant :

- Les services de l'UHA : les composantes, laboratoires, le Learning-Center, le SAP, le service de santé des étudiants (SUMPPS), enseignants concernés, service des relations internationales (DRIET).
- Des organismes externes : le CROUS, le Rectorat d'Académie, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère des Affaires Etrangères (Etudes en France), les universités partenaires, l'Observatoire de la vie Etudiante, les instituts et organes de la statistique soumis au secret conformément à la Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, prestataires de certification de langue (par exemple TOIEC), conférence des Grandes Ecoles (ENSISA, ENSCMU), associations d'anciens (Alumni-facultatif).

Durée de conservation des données personnelles

Les données sont conservées en base active le temps de la période de présence de la personne concernée (sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires).

Au-delà, ces données peuvent être archivées sur un support informatique distinct et à accès très limité, conformément aux règles applicables en matière d'archives publiques et d'archives privées.

Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les appliquer ?

La durée de conservation des données est conforme aux prescriptions des durées d'utilité administrative issues de l'instruction [Education Culture DAF DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005](#). Cette durée peut être raccourcie si, par décision de l'UHA telle ou telle catégories de données sont susceptibles d'être supprimées, sans violation d'une durée légale de conservation à caractère personnel et sous condition d'épuisement des finalités du traitement vous concernant

Vous disposez des droits suivants :

- Droit d'être informé ;
- Droit d'accès ;
- Droit de rectification ;

- Droit de restreindre le traitement ;
- Droit à la portabilité des données ;
- Droit d'opposition si vos données sont utilisées à d'autres fins ne relevant pas d'une obligation légale.

Ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données de l'UHA.

Si vous n'obtenez pas de réponses à vos requêtes dans un délai raisonnable (1 mois prorogeable sur motivation) et outre les voies de droit devant les tribunaux compétents, vous pouvez porter une réclamation auprès de l'autorité de contrôle à savoir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

L'UHA vous informe qu'elle ne prend aucune décision entièrement automatisée à votre égard.